

Guérande magazine

Guide
des animations
de l'été 2019
à détacher !



LE BUDGET
EXPLIQUÉ AUX
GUÉRANDAIS

DOSSIER



Du **7** au **11** Août



Les Celtiques DE Guérande 2019



Renseignements : 02 40 24 96 71

www.bro-gwenrann.org



édito sommaire

Chères Guérandaises, chers Guérandais

Nous y sommes, c'est l'été ! Certains d'entre nous profitent de ce moment pour s'octroyer quelques plages de vacances bien méritées. Pour d'autres, au contraire, c'est une période encore plus intense professionnellement. Le caractère touristique de Guérande et de la presqu'île amplifie davantage ce phénomène. Malgré tout, le soleil, les verres et repas entre amis ou encore les festivités sont de plus en plus fréquents. Nous avons d'ailleurs le plaisir de vous transmettre, avec ce Guérande Magazine, le guide des animations de l'été 2019 de la Ville de Guérande. Vous y retrouverez toutes les informations utiles au sujet des différents temps forts programmés sur notre commune : séances de cinéma en plein air, spectacles en famille dans le cadre des Retours de plage, Guérande Roller Tour et bien sûr les festivals Zyc Ô Remparts et Les Celtiques pour ne citer qu'eux. Conservez-le précieusement. Il vous permettra de rythmer votre été.

Pour poursuivre dans la même veine, comment ne pas s'arrêter sur la 20^e édition de la Fête médiévale ? Elle a, une nouvelle fois, brillamment lancé la saison estivale avec plus de 45 000 visiteurs recensés sur le week-end. Nous ne le répéterons jamais assez : un grand merci à l'ensemble des personnes qui se sont investies, de près ou de loin, dans l'organisation dantesque de cet événement qui fait la renommée de notre belle cité médiévale partout en France.

Pour revenir à un sujet plus « administratif » mais non moins important, il a été décidé d'accorder trois pages de ce numéro à l'explication du budget communal. Il est du devoir des élus et de la direction générale des services de la commune d'informer les citoyens sur l'organisation et l'utilisation des finances communales.

Deux autres pages de ce Guérande Magazine évoquent des partenariats et des liens forts entre la collectivité et le monde associatif. Une d'entre elles concerne 4 associations caritatives de la commune. Parce que leur activité ne diminue pas en été, contrairement à ce que nous pourrions penser, découvrez les missions qu'elles mènent à l'année. L'autre page évoque l'aide apportée par deux associations sportives dans l'organisation d'événements mis en place par le service des Sports durant l'été. Que les bénévoles de ces six associations en particulier, et ceux de toutes les associations guérandaises en général, soient remerciés pour leur travail quotidien auprès des Guérandaises et Guérandais.

Et comme il est important que l'été serve également à bien préparer le mois de septembre, retrouvez toutes les informations utiles pour que la rentrée scolaire de vos enfants soit une réussite. Découvrez aussi ce que vous a réservé la direction de la Culture et du Patrimoine pour cette période de l'année !

Profitez de l'été pour apprécier la qualité de vie qui nous est offerte au sein de notre belle commune de Guérande.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Nicolas Criaud

P 4/5 Actualités

P 6/7/8 Dossier Le budget expliqué aux Guérandais

P 9 Une journée avec Le club-photo à la Fête médiévale

P 10/11 Culture Un été et une après saison aux airs de fêtes et spectacles

P 12 Enfance La rentrée scolaire, c'est déjà demain !

P 13 Sport La Saint-Aubin Guérande football et le Tennis de Table Presqu'île : deux associations qui participent à l'animation de la cité cet été !

P 14 Action sociale À Guérande, la solidarité s'accomplit à plusieurs mains

P 15 Aménagement du territoire • Connaissez-vous le leucogranite ? • Le projet du nouveau Règlement Local de Publicité voté le 1^{er} juillet • Un PLU mieux ajusté pour accompagner les projets

P 16/17 Tribunes

P 18/19 Informations pratiques

Supplément
en pages centrales :
le guide des animations
de l'été 2019

Directrice de la publication : Gwenaëlle Morvan

Rédacteur en chef : Benoît Audrain

Rédacteurs : Service Communication (Chloé Tribert) et les autres services municipaux

Maquette - impression : Second Regard - 02 40 11 63 78

Photos : Ville de Guérande - Guérande avec vous - Guérande Alternance

Vivons Guérande Écologique et Solidaire - LaREM 44 - David Corbillé

Cap Atlantique - Club-photo de Guérande - Fotolia

Tirage : 9 170 exemplaires

Distribution : Toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais.

"Guérande magazine" est à votre disposition à l'Hôtel de Ville, au CCAS, à la police municipale, au centre culturel Athanor, au centre technique municipal et à l'office de tourisme.



Retrouvez toute l'info de votre ville sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur





Une des plaques posées rue Saint-Michel

Des plaques « Ici commence la mer » posées à Guérande

Cap Atlantique et ses 15 communes ont décidé de renforcer la sensibilisation à la qualité de l'eau, en particulier pour rappeler le caractère séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, en lan-

çant le dispositif « Ici commence la mer ».

Depuis avril 2019, la communauté d'agglomération met à disposition de chaque commune des plaques « Ici commence la mer. Ne rien jeter ! » à installer au niveau des grilles d'évacuation des eaux pluviales. 19 des 25 plaques prévues à Guérande ont été posées mardi 21 mai, notamment au cœur de la cité médiévale qui voit chaque année environ 1 million de personnes la sillonner (et aussi sur le parvis du centre culturel Athanor). Ce dispositif devrait permettre une meilleure appropriation des bons réflexes à adopter à l'année au regard des grilles d'eaux pluviales évitant ainsi les rejets nuisibles à la qualité de l'eau et à ses usages (baignade et pêche à pied) tels que les mégots, les substances chimiques (solvants, pesticides, peinture, graisse, etc.) et les déjections canines !

Le coût total de l'opération s'élève à 50 000 € TTC pour 420 plaques. Elle est financée à 40 % par Cap Atlantique et à 60 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Service national universel : Guérande terre d'accueil pour des jeunes venus de métropole et d'outre mer

Au mois de juin, le Service National Universel a fait l'objet d'une première phase expérimentale avec près de 3000 volontaires (filles et garçons) âgés de 15 à 16 ans issus de 13 départements pilotes.

Ce service comporte obligatoirement, pour le jeune qui s'engage dans cette démarche, une période de cohésion en hébergement collectif hors de son département de résidence de deux semaines et une mission d'intérêt général de même durée dans une association ou une collectivité publique. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum. Dès cette année, 13 départements, dont la Loire-Atlantique, proposent, à celles et ceux qui le souhaitent, de vivre cette expérience.

Ainsi le lycée professionnel Olivier Guichard a accueilli le 16 juin dernier 180 jeunes encadrés par des adultes volontaires (pour la plupart issus du monde de l'Éducation ou de la Défense) recrutés dans le cadre du SNU. Durant ce séjour, ils ont suivi une initiation au Code de la Route, été formés aux premiers secours, participé à des activités sportives et culturelles, etc.

À l'occasion de la cérémonie commémorant l'appel du 18 juin, une cinquantaine d'entre eux étaient présents aux côtés des élus et des représentants des associations patriotiques.

Un fauchage raisonné le long des routes

Afin de protéger la biodiversité, la commune de Guérande a recours au fauchage raisonné le long des routes. Cette pratique consiste à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

La commune assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des 240 km de routes communales.

En adaptant les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation, l'habitat de la petite faune est protégé et la repousse de l'herbe et des plantes envahissantes ralentie. Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés, arrêts de bus, etc.) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.

Les agents de la Ville de Guérande interviennent à trois périodes :

- début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm (seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées),
- début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- à partir du 15 septembre, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

info+ centre technique municipal

02 40 15 60 90



Exemple de fauchage raisonné au niveau d'un carrefour à Congor

Retour en images sur « Sacré Baroque ! » un festival pas comme les autres

Du 14 au 19 mai, la cité médiévale a vécu au rythme de la musique et de la danse baroques. Retour en images sur les moments forts.



Le « Bal masqué » en compagnie des musiciens et danseurs de Fêtes Galantes



Atelier de fabrication de masques en famille



Le concert « Confidences sacrées » dans la collégiale Saint-Aubin



Concert « Le jardin en musique » dans ceux des remparts de la cité médiévale

Une exposition de circonstance dans la porte Saint-Michel

Du 1^{er} juillet au 31 octobre, remontez le temps et plongez dans les secrets de la porte Saint-Michel ! Cette exposition évoque les travaux qui ont émaillé l'histoire de cette vieille dame, de sa construction à sa restauration actuelle.

L'exposition est également l'occasion d'évoquer le lien fort qui unit les Guérandais à la porte Saint-Michel. À travers leur témoignage, Madeleine CRUSSON et Pierre GUILLAUME partagent avec émotion leurs souvenirs de la porte lorsqu'elle abritait l'hôtel de ville avant 1954. Des mariées maudissant l'escalier à vis aux jeunes hommes examinés lors de leur conseil de révision, vous saurez tout !

Le petit + : Les enfants peuvent se lancer sur les traces des chevaliers et des princesses de la cité médiévale en décodant les énigmes du livret jeu disponible gratuitement à l'entrée des remparts.

Informations pratiques :

Accueil et billetterie de l'exposition place Saint-Jean et accès aux remparts : du 1^{er} juillet au 31 octobre tous les jours sauf le lundi matin.

Horaires : 10h-12h30 et 14h30-19h (à partir du 23 septembre : 10h-12h et 14h-18h)

Dernière admission 45 minutes avant l'horaire de fermeture.

Tarifs :

- Adultes : 4 €
- De 6 à 17 ans : 2 €
- Moins de 6 ans : gratuit
- Forfait famille (2 adultes et au moins 2 enfants) : 10 €



Les halles de la place Saint-Aubin un dimanche matin

Tous aux halles de la place Saint-Aubin

C'était attendu. C'est dorénavant fait ! Depuis dimanche 5 mai, les magnifiques halles de la place Saint-Aubin ouvrent leurs portes le vendredi et le dimanche matin (en plus des habituels jours de marché : mercredi et samedi) aux personnes

désireuses d'effectuer leurs emplettes alimentaires en cœur de ville auprès de producteurs locaux.

Beaucoup de monde s'est déplacé pour ce jour de lancement, pour lequel la Ville et les commerçants s'étaient associés afin de proposer quelques animations musicales ou en direction des enfants. Dorénavant, c'est aux Guérandais et habitants de la presqu'île de jouer !

En effet, une période de test est mise en place jusqu'à la fin de l'année 2020. Elle permettra d'évaluer ce nouveau dispositif. Ensuite, les commerçants et la municipalité estimeront s'il est opportun que ce projet perdure ou non.

Alors à vos sacs et cabas, direction la place Saint-Aubin les mercredi, vendredi, samedi et dimanche matin pour faire le plein de denrées !

info+ 02 40 15 60 40

info+ service Patrimoine

02 40 15 38 91

Le budget 2019 de la Ville de Guérande a été voté lors du conseil municipal du lundi 28 janvier. Guérande Magazine vous l'explique en détail par « secteur ». La présentation comprend le budget attribué au fonctionnement des services à la population - notamment les charges de personnel - ainsi que le budget d'investissement alloué pour la construction des infrastructures.

Dossier

LE BUDGET EXPLIQUÉ AUX GUÉRANDAIS

Le budget global de la collectivité s'élève à environ 29 M€ dont près de 8 M€ sont consacrés aux investissements.

GESTION DU PATRIMOINE > 2 466 360 €

Principaux postes de dépense : Restauration des Monuments historiques – Fonctionnement de l'École des arts et du patrimoine – Gestion du musée

Quelques chiffres clés : 1 500 000 € pour la restauration des Monuments historiques – 37 623 visiteurs sur les remparts en 2018 – Accueil de 1 426 élèves en temps scolaire et 549 hors temps scolaire par l'École des arts et du patrimoine



EMPRUNTS > 2 618 200 €

Principal poste de dépense : Remboursement du capital et des intérêts de la dette

Chiffre clé : Sur ce municipe la Ville s'est désendettée de plus d'1 M€



ENFANCE - ÉDUCATION - FAMILLE > 5 727 903 €

Principaux postes de dépense : Fonctionnement des services de la Maison de la Famille : Affaires scolaires / Restauration scolaire / Accueils périscolaires / Centres de loisirs, etc.

Quelques chiffres clés : 14 ATSEM apportent leur aide aux professeurs des écoles publiques – 71 886 repas servis à l'année dans les restaurants scolaires



AMÉNAGEMENT URBAIN - ENVIRONNEMENT > 6 973 462 €

Principaux postes de dépense : Entretien et aménagement de l'espace public – Instruction des différentes autorisations d'utilisation des sols (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)

Quelques chiffres clés : 110 hectares d'espaces verts et 240 km de voirie à entretenir – 100 000 € pour l'entretien et le fonctionnement des 4 cimetières – 218 permis de construire et 346 déclarations préalables délivrés en 2018





CULTURE – ANIMATIONS – FÊTE MÉDIÉVALE > 1 578 264 €

Principaux postes de dépense : Fonctionnement des services municipaux du centre culturel Athanor (médiathèque, cybercentre et service de l'Action culturelle)
– Organisation de la Fête médiévale – Programmation des spectacles d'Athanor et des animations estivales ou de Noël

Quelques chiffres clés : 2500 abonnés et 120 000 rotations de livres à la médiathèque
– Plus de 25 spectacles et temps forts programmés à Athanor
– Plus de 45 000 visiteurs à la Fête médiévale 2019



POLITIQUE SPORTIVE > 1 474 627 €

Principaux postes de dépense : Développement et entretien des équipements sportifs – Fonctionnement des activités Découv'Sports et de l'École Municipale des Sports

Quelques chiffres clés : 3 éducateurs sportifs intervenant dans les écoles élémentaires – 1962 heures consacrées à l'enseignement de l'EPS dans les écoles primaires (pour 1 300 élèves concernés) – 5 000 accueils d'enfants durant les activités Découv'Sports pendant les vacances scolaires
– 815 145 € d'investissement pour la création et la réhabilitation de complexes sportifs dont le tennis de Bréhadour



SOLIDARITÉS – HANDICAP – PERSONNES ÂGÉES > 1 333 712 €

Principaux postes de dépense : Participation au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville – Aide financière à l'accession à la propriété
– Mise en accessibilité des bâtiments publics

Quelques chiffres clés : Intervention quotidienne de 42 aides à domicile auprès des personnes âgées
– 100 000 € d'aide pour les primo-accédants



SÉCURITÉ > 479 545 €

Principaux postes de dépense : Financement du service de la Police municipale - Participation financière au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Quelques chiffres clés : 6 policiers municipaux, 2 agents de surveillance sur la voie publique et 1 secrétaire qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité des Guérandais (entrées et sorties des écoles, vitesse, stationnement, etc.)
– 8 caméras de vidéoprotection installées sur le parvis d'Athanor



ADMINISTRATION GÉNÉRALE > 6 033 426 €

Principaux postes de dépense : Fonctionnement des services municipaux dits « transversaux ou supports » : État civil / Ressources humaines / Finances / Juridique / Direction générale des services / Communication / Secrétariat des élus / Intendance - Entretien des bâtiments communaux - Gestion de la flotte des véhicules municipaux

Quelques chiffres clés : une centaine de bâtiments à entretenir - plus de 5 000 factures d'entreprises traitées par an - 3 515 cartes d'identité et 3 110 passeports délivrés en 2018 - réalisation des Guérande Magazines et différents supports de communication et d'information (guides, affiches, dépliants, programmes, etc.)

Répartition par « secteur »
pour 1 000 € dépensés
par la collectivité



QUELQUES ÉLÉMENTS POUR COMPRENDRE LA GESTION DU BUDGET COMMUNAL

Comment se construit le budget d'une commune ?

Le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes.

Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'État. Pour les impôts locaux, il y a la taxe foncière, payée par les propriétaires de biens immobiliers, et la taxe d'habitation, payée jusqu'alors par tous les habitants. Cette dernière a vocation à disparaître mais nul ne sait encore comment elle sera remplacée. Pour Guérande, cet ensemble pèse environ 11 M€. À ces recettes fiscales, s'ajoutent les financements de l'État, par le biais de dotations qui sont censées compenser les transferts de compétences opérés par l'État vers les communes depuis les premières mesures de décentralisation de 1982. À cela s'ajoute un mécanisme dit de péréquation supposé atténuer les écarts de recettes fiscales entre communes et remettre de l'égalité entre les territoires. En effet, ces recettes dépendent de la valeur locative de l'ensemble des biens d'une commune et peuvent varier de manière très significatives.

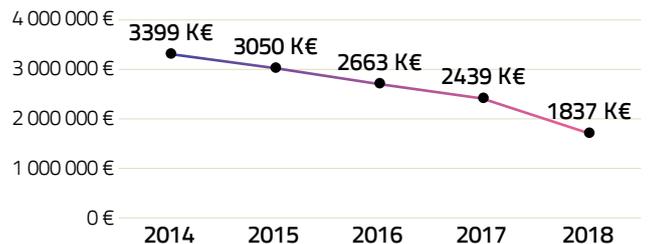
Les communes peuvent également avoir recours à l'emprunt auprès des banques mais uniquement pour investir dans des équipements durables, comme un centre de loisirs, une école, une salle de sport, etc. La commune ne peut donc pas s'endetter pour rémunérer ses employés municipaux par exemple.

Les dépenses peuvent être de deux types. Les dépenses de fonctionnement sont les salaires des employés municipaux, les indemnités des élus, les subventions aux associations, l'ensemble des dépenses de fluides (eau, électricité, gaz) ou plus généralement toutes les prestations que la commune confie à une entreprise pour apporter un service à la population. Quant aux dépenses d'investissement, elles peuvent concerner la construction d'une école, d'une installation sportive par exemple ou l'aménagement d'une voie.

Pour améliorer les services et réaliser des économies, la quasi-totalité des communes a choisi de mutualiser certaines dépenses comme la collecte des déchets et les transports. Pour cela, elles ont formé des groupements de communes qui disposent chacun de leur budget alimenté en partie par les communes membres. Ces groupements sont appelés, en fonction du nombre d'habitants, « communauté de communes », « communauté d'agglomération » ou « communauté urbaine ». Guérande appartient à la communauté d'agglomération de Cap Atlantique.

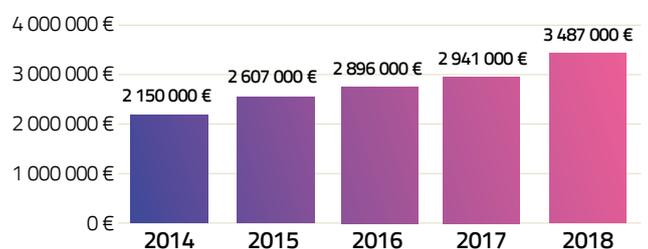
Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État à la Ville de Guérande

Entre 2014 et 2018, cette dotation a diminué de près de 46%. En parallèle, de nouveaux services sont désormais supportés par la collectivité comme la prise en charge des cartes d'identité.



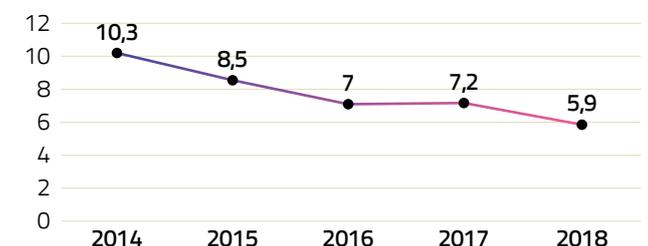
Évolution du niveau d'épargne brute de la Ville

L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement et constitue, lorsqu'elle est largement positive, un gage de bonne santé financière d'une commune. L'excédent, appelé aussi « autofinancement brut » finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. À Guérande, l'épargne brute a augmenté de 38,3% depuis 2014.



Évolution de la capacité de désendettement de la Ville

La dette d'une collectivité concerne l'ensemble de ses engagements financiers pris sous forme d'emprunts. Toutes les collectivités ont une dette dite « publique ». Dans les collectivités, on évoque souvent la dette au regard de la capacité d'une collectivité à se désendetter. Son calcul permet d'aboutir à un chiffre qui se compte en années. Elle correspond au nombre d'années dont la collectivité aurait besoin pour être totalement désendettée en imaginant qu'elle n'emprunte plus. À Guérande, ce ratio a diminué presque de moitié depuis 2014 passant de 10,3 à 5,9 années, preuve de la bonne dynamique financière de la collectivité.



LE CLUB-PHOTO À LA FÊTE MÉDIÉVALE

Il fait partie des nombreuses associations qui participent depuis plusieurs années à la Fête médiévale : le club-photo de Guérande s'active durant deux jours pour immortaliser les moments de chacune des éditions.

Les membres présents durant le week-end sont facilement reconnaissables, non pas à cause de la tunique jaune et rouge qu'ils portent, mais bien grâce à leur appareil photo, imposant parfois et surtout guère médiéval. Mais peu importe, ils savent rester discrets et ne pas gêner la foule pour se fondre dans le décor. Au final, quelques clichés magnifiques que les amoureux de la fête pourront voir et revoir sur le site de l'association. Cent photos sont également « offertes » à la collectivité pour qu'elle puisse les utiliser sur ses réseaux sociaux ou encore pour illustrer les futures publications qui évoqueront la Fête médiévale. Et nous commençons avec ce numéro de Guérande Magazine ! Grâce à ces quelques images, revivons les moments forts de la journée du dimanche...



Temps fort de cette édition : le concours des fous remporté par celui de l'association AVF !

Après la « grand messe » célébrée dans la collégiale, le traditionnel défilé a attiré des milliers de spectateurs dans les rues de la cité médiévale



Auteurs d'un superbe spectacle la veille au soir, les chevaliers équestres du boulevard de Dinkelsbühl poursuivent leurs prouesses durant trois représentations le dimanche devant un public toujours présent en nombre.



Les spectacles de rue reprennent en début d'après-midi avec un public ravi à chaque fois



© Ville de Guérande



UN ÉTÉ ET UNE APRÈS SAISON AUX AIRS DE FÊTES ET SPECTACLES

Détachez le guide des animations de l'été 2019 et mettez-le dans votre poche !

Agrafé à ce numéro de Guérande Magazine, le guide des animations de l'été 2019 vous suivra partout. Ses 20 pages vous permettront de connaître l'ensemble des animations organisées à Guérande durant les mois de juillet, août et même septembre. Spectacles en famille dans le cadre des Retours de plage, musique et danse durant Les Celtiques de Guérande, concerts rock & blues à Zyc Ô Remparts, projection de films en plein air au pied de l'enceinte médiévale, Guérande Roller Tour autour des remparts, marchés des bouquinistes, etc. Bref, feuillotez et découvrez-le pour ne rien rater. Vous verrez, il y en a pour tous les goûts !

DES TRAVAUX SUR LE PARVIS D'ATHANOR



Insertion 3D de la nouvelle salle

La future salle de percussion du conservatoire intercommunal de musique est en cours de construction.

La création de la Maison de la Famille en 2016 et la volonté de mettre en place des actions entre les services du centre culturel Athanor et le cybercentre ont eu pour conséquence le déménagement de ce dernier au 2^e étage du bâtiment municipal situé au 2, Avenue Anne de Bretagne.

Le cybercentre s'est donc installé en 2018 dans la salle Morgane occupée jusqu'alors par le conservatoire de musique intercommunal. Afin d'offrir un nouveau lieu aux apprentis musiciens, il a été décidé d'implanter un élément modulaire de qualité sur le parvis d'Athanor qui deviendra la salle de percussion du conservatoire.

Il sera posé sur une plateforme bois fixée sur plots béton afin de respecter la pente du terrain et la réglementation sismique et sera habillé d'un bardage bois horizontal teinté noir avec couvre-joint (dit « bardage de salorge »).

La salle fera 50 m² et aura une hauteur sous plafond de 2,70 m. Le coût des travaux est de 133 406,51 € TTC. Le bâtiment sera livré fin juillet 2019.



Danseurs Galiciens Xacarandaina

Irlande, Galice et Bretagne au 29^e festival « Les celtiques de Guérande »

L'édition 2019 des Celtiques de Guérande se déroulera du 7 au 11 août et sera une nouvelle fois un moment incontournable en presqu'île guérandaise. Voici quelques-uns des temps forts programmés :

- **Mercredi 7 août** : concert en hommage à Louis Yhuel, célèbre musicien breton et initiateur du duo bombarde et orgue avec Jean-Claude Jégat - collégiale Saint-Aubin à 21h
- **Judi 8 août** : concert de Beat Bouet Trio entre la musique bretonne à danser et le hip hop - parvis de la collégiale à 21h
- **Vendredi 9 août** : spectacle « Not Just Married » de la troupe Slan Irish Dance né de la rencontre entre une troupe de danseurs de claquettes irlandaises et les musiciens du groupe « Owen's Friends » (avec 1^{res} parties) – salle des sports de Kerbinou à 21h
- **Samedi 10 août** : fest-noz avec Ampouailh, qui fêtera ses 15 ans, le duo Rozenn Talec et Yannig Noguét, les groupes Mox et Dixit – boulevard du Nord à partir de 19h30
- **Dimanche 11 août** : spectacles de danse et de musique en partenariat avec le Festival Interceltique de Lorient avec des Bandas de Gaïtas de Galice, des cercles celtiques et des bagads – boulevard du Nord tout l'après-midi

info+ Bureau d'information touristique

02 40 24 96 71
Bro Gwenrann 02 40 24 88 46
ou sur www-bro-gwenrann.org

Un fest-noz en septembre pour les 70 ans du cercle celtique Bro Gwenrann

Un week-end animé se prépare pour les 21 et 22 septembre 2019. Les festivités se dérouleront au centre culturel Athanor avec un fest-noz pour dégourdir les jambes, mais aussi une exposition photos et un reportage réalisé par les plus jeunes de l'association le samedi. Le dimanche, un repas sera organisé pour les anciens membres sur réservation.



info+ Mme JULIO
06 70 71 14 80 (après 17h30)
nolwennjulio@gmail.com

Mme LEGAL
06 03 74 20 58
jacquelinelegal44@gmail.com



Passez vos vacances à Athanor...

Tout l'été, Athanor vous accueille, vous et vos bambins, avec de nombreuses activités et des temps à partager en famille. En juillet, le cybercentre propose aux plus jeunes une plongée dans les jeux vidéo avec au programme, un atelier de création d'une borne d'arcade pour les 8-12 ans (du 9 au 12 juillet), et un tournoi de jeux en réseau (les 16, 19, et 23 juillet). En famille, participez à un coding-croissant samedi 11 juillet, une matinée pour s'essayer à la création d'un mini-jeu à l'aide de logiciels pour les enfants. Et découvrez la nouvelle imprimante 3D qui, bientôt, vous permettra de créer de petits objets !

La médiathèque vous accueille en juillet et août et vous invite à des rendez-vous de plein air, avec des lectures à la Coulée verte, des animations pour fêter la littérature jeunesse dans le cadre de l'évènement national « Partir en livre » et des nouvelles matinées jeux et lecture avec « Jeux bouquine au jardin » dans les villages de Clis (23 juillet) et Saillé (23 août). La médiathèque vous suit aussi pendant vos vacances grâce au prêt de livres numériques et à l'accès à la presse en ligne, compris dans votre abonnement. Trimballez Athanor dans votre tablette !

Bon à savoir : la médiathèque est ouverte tout l'été. Le cybercentre vous accueille en juillet, et fera une pause entre le 30 juillet et le 26 août.

info+ centre culturel Athanor
02 40 24 73 30

... Et préparez-vous pour la rentrée !

Samedi 14 septembre de 14h à 18h

ATHANOR FAIT SA RENTRÉE !

À l'idée de penser au retour de vacances et à la rentrée des classes, vous faites grise mine ? Ne manquez donc pas cette journée, qui va vous faire aimer la rentrée ! Pour la deuxième année consécutive, Athanor vous concocte une grande journée de retrouvailles après la période estivale. Le centre culturel sera à la fête avec des spectacles et des animations gratuites à découvrir en famille. Théâtre, danse, musique, jeune public... La nouvelle saison 2019-20 vous sera dévoilée. L'occasion aussi de se plonger dans le programme des animations de la médiathèque, et d'en savoir plus sur les ateliers proposés au cybercentre, et toute l'année pour les plus jeunes à l'École des arts et du patrimoine.

Prenez note ! Les inscriptions aux ateliers du cybercentre auront lieu mardi 17 septembre.

Pour inscrire à l'année vos enfants aux ateliers culturels, rendez-vous dès le 26 août à l'École des arts et du patrimoine.

Dimanche 15 septembre à 17h

CONCERT SALÉ DANS LES MARAIS SALANTS

Prenez l'air, Athanor vous emmène en balade, avec la complicité des artistes « Comme le café » et de la chorale guérandaise « Les qu'ont pas de nom de la chanson ! ». Ne manquez pas ce concert proposé en plein cœur d'une saline !

Vendredi 20 et samedi 21 septembre à 20h30

LE CHANT DES COQUELICOTS

Athanor investit la cité médiévale, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, avec un spectacle infiniment poétique, à découvrir au pied des remparts. 60 coquelicots géants s'éveilleront et s'illumineront à la tombée de la nuit, au gré de la musique jouée par trois instrumentistes. Un instant musical féérique, pour (re)découvrir le patrimoine unique de Guérande !



LA RENTREE SCOLAIRE, C'EST DÉJÀ DEMAIN !

Loin de nous l'envie de passer pour des rabat-joie en ce début d'été... Mais il est nécessaire que les familles guérandaises anticipent et préparent d'ores et déjà la rentrée scolaire de septembre afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions pour elles mais aussi pour les services administratifs municipaux de la Maison de la Famille.

Les mini-camps ou encore les autres activités organisées dans les accueils de loisirs de la Ville battent leur plein durant les mois de juillet et août. C'est le temps des copains, des « poules – renards – vipères », des veillées et des parties de foot pour les jeunes Guérandais. Mais comme à chaque fois, l'été passera très vite et « demain », déjà, il faudra retrouver le chemin de l'école. Voici quelques réponses pratiques à des questions importantes qu'il est utile de se poser pour que la reprise se passe au mieux !

Quels sont les horaires des écoles publiques pour la rentrée 2019/2020 ?

* Ouverture des écoles 10 min avant le début de la classe	Matin	Après-midi
Bois Rochefort et Pradonnais	9h à 12h	13h30 à 16h30
Jeanne de Navarre (Saillé)	8h45 à 12h	13h30 à 16h15
Jean de la Fontaine (La Madeleine)	8h45 à 12h	13h45 à 16h30

Quelles inscriptions dois-je effectuer et comment ?

Les inscriptions à l'école se font lors de l'entrée en maternelle (deux ans révolus) ou dans l'hypothèse d'un changement d'établissement scolaire. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous à la Maison de la Famille et de se munir des documents administratifs nécessaires que vous pouvez retrouver sur www.ville-guerande.fr (rubrique : Vie pratique – Enfance, Education et Jeunesse – Inscriptions écoles). Prise de rendez-vous en ligne possible !

Un nouvel accueil pour les 10/14 ans

Suite à l'adoption du nouveau Projet Éducatif de Territoire, la Ville reprend sous son aile les activités de la tranche d'âge « 10-14 ans ». Ceci se traduira par l'ouverture, dès septembre, d'un accueil de loisirs encadré par une équipe d'animateurs ayant pour vocation d'offrir aux jeunes un espace équipé répondant à leurs besoins et attentes. L'objectif est de leur permettre d'être « acteurs » en participant à la vie de la structure, en contribuant à la construction de la programmation et en s'investissant dans des projets. Concrètement, les jeunes seront accueillis le mercredi toute l'année et tous les jours en semaine pendant les vacances scolaires de 8h30 à 18h30 (à la journée complète ou à la 1/2 journée avec ou sans repas). Des séjours pourront également être proposés. Enfin, l'accès à la structure et ses équipements est gratuit pour les adhérents (hors repas). La plupart des activités proposées sont gratuites et, pour celles qui sont payantes, la tarification sera en fonction du coût de revient de l'activité et du quotient familial.



Dans la cour de récréation de l'école

Pour toutes les inscriptions aux temps péri ou extra scolaires tels que la restauration scolaire, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs ou encore les activités Découv'sports, rendez-vous sur le portail Familles (www.guerande.portail-familles.net également accessible depuis le site de la Ville). Voici quelques informations importantes à bien avoir en tête :

- **Le Dossier Unique d'Inscription (DUI)** : ce document a pour objectif de simplifier les démarches administratives d'accès à ces différents temps pour un enfant. Il doit être complété et transmis à la Maison de la Famille, ainsi qu'être mis à jour régulièrement. Il est disponible sur Internet ou à la Maison de la Famille.
- **Le portail Familles** : cet outil permet aux familles d'effectuer leurs démarches administratives 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, de consulter et modifier les données personnelles et familiales, de payer les factures en ligne ou encore de réserver, modifier ou annuler la présence des enfants aux différents temps péri ou extra scolaires organisés par la Ville de Guérande.
- **Nouveautés à compter du 1^{er} septembre** :
 - Des délais de réservation et d'annulation mis à jour :
 - > 48h pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire (jours ouvrés)
 - > 1 semaine avant pour les accueils du mercredi ou des vacances scolaires
 - > 24h pour la réservation et 48h pour l'annulation à une activité Découv'Sports
 - Une facturation en temps réel pour l'accueil périscolaire : désormais, le décompte des présences s'effectuera sur la base du réel et non plus par tranche forfaitaire d'une 1/2 heure. Concrètement, le temps facturé sera précisément le temps d'utilisation de ce service.

LA SAINT-AUBIN GUÉRANDE FOOTBALL ET LE TENNIS DE TABLE PRESQU'ÎLE : DEUX ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT À L'ANIMATION DE LA CITÉ CET ÉTÉ !

Quelques clubs sportifs organisent leurs propres stages durant les mois de juillet et août, pour leurs licenciés ou non. Mais il y a aussi des associations qui aident la municipalité à organiser des animations ouvertes à tous durant cette période estivale. C'est le cas de la Saint-Aubin Guérande football et du Tennis de Table Presqu'île pour la saison estivale 2019.

Le service des Sports de la Ville de Guérande intervient, depuis plusieurs années, dans la programmation des animations estivales de la commune en organisant des « Guérande Roller Tour des remparts » et des « Mardis sportifs ». Pour y parvenir, il sera assisté et aidé par deux associations cet été.

Des footballeurs pour sécuriser les « Guérande Roller Tour des remparts »

Le Comité des Fêtes de Guérande sécurisait, les années passées, les accès aux boulevards ceinturant l'enceinte médiévale durant les soirées des « Guérande Roller Tour des remparts ». Suite à la dissolution de cette association, un appel aux associations sportives a été effectué par la municipalité afin de remplir cette mission qui nécessite environ 25 bénévoles. La Saint-Aubin Guérande a accepté de relever le défi. Ainsi, mardis 9 juillet et 27 août, les amateurs de glisse, qu'ils soient férus de skateboard, de roller ou encore de trottinette, pourront s'adonner à effectuer des tours sur une « piste » goudronnée longue de 1 300 m. Les volontaires du club de football de la cité médiévale feront barrage au niveau de toutes les rues perpendiculaires donnant sur les boulevards. Bien évidemment, l'accès à l'intramuros sera autorisé malgré tout (uniquement par la porte Vannetaise).

La circulation et le stationnement seront interdits au niveau des boulevards de Dinkelsbühl, du Nord et de l'Abreuvoir.

Luc BOISSINOT Président de la Saint-Aubin Guérande football

« En tant qu'association la plus ancienne de la commune, nous souhaitons nous associer à la vie locale. Il est important que la Saint-Aubin Guérande soit un partenaire des animations mises en place par la Ville. Nous ne pouvons pas nous développer sans le soutien de la collectivité mais elle a aussi besoin de son tissu associatif pour briller. »

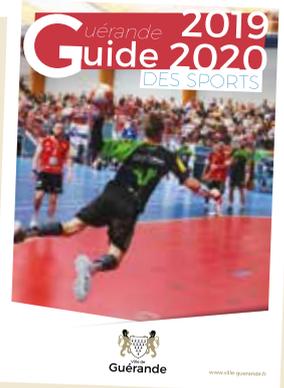
Du ping-pong au pied de la porte Saint-Michel

Le Tennis de Table Presqu'île a, une nouvelle fois, répondu « présent » pour animer quelques-uns des « Mardis sportifs ». Les intervenants du club alterneront avec les éducateurs du service des Sports de la Ville de Guérande pour proposer des ateliers d'initiation sportive gratuits aux passants et visiteurs de la cité médiévale, chaque mardi du 16 juillet au 20 août*. Bien évidemment, les pongistes guérandais installeront des tables de tennis de table pour promouvoir leur sport et leur association, alors que le personnel municipal proposera d'autres activités sportives (escrime, boxe, tchoukball et pétéca entre autres). Pour Yvon REYDELLET, président du club, « ces animations permettent des rencontres enrichissantes, conviviales et humaines ». Nul doute que les tables seront prises d'assaut par les petits et grands tant ce sport est intergénérationnel. Qui n'a jamais aimé défier ses parents ou grands-parents dans le jardin ? Et bien, cet été, il sera possible de le faire au pied des remparts avant d'aller se promener dans les rues commerçantes de l'intramuros.

* Sauf mardi 3 août

info+ guide des animations estivales détachable

En bref



Le Guide des Sports 2019/2020 est sorti

Il recense toutes les associations de la commune ainsi que les informations utiles par rapport aux équipements et services municipaux liés au monde sportif guérandais. Il est notamment disponible à l'Hôtel de Ville et dans les salles de sport ainsi que sur www.ville-guerande.fr en version dématérialisée !

L'École Municipale des Sports : saison 2

Le service des Sports renouvelle l'expérience : l'École Municipale des Sports proposera, à nouveau, des activités pour les 3/4 ans, les 5/6 ans, les 7/8 ans et les 13/15 ans durant l'année scolaire 2019/2020. Les deux particularités de cette école ? Un fonctionnement par trimestre moins « engageant » et une découverte de plusieurs sports différents.

info+ service des Sports

02 40 15 60 40

Du ping-pong au pied de la porte Saint-Michel



À GUÉRANDE, LA SOLIDARITÉ S'ACCOMPLIT À PLUSIEURS MAINS

La solidarité à l'égard des plus démunis est au cœur des missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), interlocuteur de proximité indispensable pour lutter contre les fractures générationnelles, contre celles liées à l'usage du numérique et à l'accès aux droits. Le service Action sociale du CCAS peut accorder certaines aides pour les ménages en difficulté et les personnes en situation de handicap.

Les collectivités ne sont pas les seuls remparts face à la précarité. Guérande bénéficie d'un tissu associatif riche dans le secteur de la solidarité. Un partenariat dynamique entre le CCAS et ces associations permet de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables.

L'ENVOL AVENUE DE LA BRIÈRE

La Croix-Rouge

L'antenne de Guérande est composée de 8 bénévoles. Elle est l'une des sept antennes de distribution alimentaire qui composent l'unité locale Brière Atlantique (Cap Atlantique, la Carène et le Pays de Pontchâteau Saint-Gildas). Les missions de l'unité gravitent autour du secourisme (formation aux gestes de 1^{er} secours pour le public), de l'action sociale, de la jeunesse et du service civique. La Croix Rouge effectue sur Guérande des distributions alimentaires pour les plus démunis un lundi sur deux les semaines paires.

info 02 40 66 41 38

Le Secours catholique-Caritas France



Cette association cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Elle lutte contre les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. Sa priorité : favoriser la participation et renforcer la capacité de tous à agir ensemble.

À Guérande, plus de 50 bénévoles se mobilisent dans diverses activités

: l'accompagnement scolaire d'enfants et de jeunes et l'accompagnement « secours » pour offrir un soutien financier, moral et administratif à ces familles. Quant au vestiaire*, il est ouvert le mercredi de 10h à 17h. Un groupe de convivialité se réunit toutes les semaines pour rompre l'isolement. Et pendant l'été, des familles et des enfants sont accueillis pour les vacances. Si vous avez du temps, n'hésitez pas à les rejoindre.

info 06 43 78 33 34

L'ENVOL 2 1 RUE DE KERNEVE - ZAC DE VILLEJAMES



Le Secours populaire

Avec 68 bénévoles dévoués, le Comité du Secours populaire agit contre la pauvreté et l'exclusion. Assurant une solidarité d'urgence basée sur l'écoute, l'alimentaire et le vestimentaire, ses membres accompagnent aussi les personnes dans l'accès au logement, aux vacances, à la

culture, aux loisirs et au sport. L'association, reconnue d'utilité publique, fonctionne grâce aux dons matériels recyclés par les bénévoles et dont la vente finance toutes les actions.

Les distributions alimentaires sont assurées tous les lundis et un jeudi sur deux dès 14 h. Le vestiaire* fonctionne le mercredi. Il est également possible d'acheter des meubles et équipements de la maison (« Solida'Meuble ») le mercredi au 2, rue des Sources à Villejames.

info 06 75 89 21 20

Les Restaurants du Cœur

Cette célèbre association créée par Coluche en 1985 est reconnue d'utilité publique. Les bénévoles proposent une aide alimentaire gratuite sous conditions de ressources et avec justificatifs, selon un barème national. L'aide alimentaire répond à l'urgence mais représente surtout le point de contact privilégié pour permettre un accompagnement vers l'autonomie. Une aide spécifique pour les bébés est également proposée.

L'équipe accueille toute personne autour d'un café pour se poser, discuter et éventuellement la diriger vers les professionnels de la commune.

Un jardin - géré par les Jardiniers de France, les bénévoles et des personnes accueillies - permet de compléter les aides.

L'association recherche des jardiniers bénévoles pour des chantiers ponctuels (plantations, récolte de pommes de terre, etc.). Les distributions sont assurées les mardis et vendredis de 14h à 16h de décembre à mars (campagne d'hiver) et le mardi de 14h à 16h d'avril à novembre (campagne d'été).

info 02 40 62 06 15

* Vente de vêtements à prix modique

CONNAISSEZ-VOUS LE LEUCOGRANITE ?



Un pan de mur en intramuros en cours de restauration

La restauration des Monuments historiques, réalisée sous le contrôle scientifique de l'État, se poursuit au sein de la cité médiévale. Dans ce cadre, un suivi archéologique de chantier est réalisé par la société HADES aux abords de la porte Bizienne.

Dirigé par Camille Marguerite, archéologue spécialiste du Moyen Âge, il a permis l'étude exhaustive des remparts de cette zone avant la réalisation des travaux, notamment de restauration de la courtine effondrée et des pieds de mur.

La maçonnerie du mur reliant la porte Bizienne à la tour de l'Abreuvoir a fait l'objet d'une attention particulière. La provenance des matériaux utilisés a été étudiée par un géomorphologue et plusieurs échantillons ont été envoyés en analyse mais un premier constat s'impose : le matériau de construction des remparts est bien la pierre locale appelée leucogranite de Guérande. Elle aurait été extraite directement des doutes creusées juste avant la construction des murs. Les résultats définitifs de l'analyse apporteront des éléments complémentaires au sujet de l'origine de ces pierres.

LE PROJET DU NOUVEAU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ VOTÉ LE 1^{er} JUILLET

Dans le cadre de la révision du Règlement Local de Publicité (RLP), les membres du conseil municipal sont amenés à voter le projet lors de la séance du 1^{er} juillet prochain. Cette révision a notamment pour objectif de mettre en compatibilité le nouveau cadre juridique et réglementaire fixé par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 qui est venue modifier le contenu des règlements locaux de publicité et impose une mise en conformité du document avant le 13 juillet 2020.

Un RLP se substitue en partie au règlement national et vise à encadrer l'affichage publicitaire ainsi que l'installation des enseignes et préenseignes. Ces règles sont ajustées en fonction des différents enjeux patrimoniaux, paysagers et économiques de la commune. La ville close, le site classé des marais salants ou encore les parcs d'activités font partie des zones à enjeux à prendre en compte. Le RLP vise à concilier protection du cadre de vie et expression commerciale.

Une fois le RLP arrêté, une phase de consultation sera engagée comprenant notamment une enquête publique (courant octobre 2019), afin de recueillir les avis de la population sur le projet. L'approbation du projet de RLP est prévue dernier trimestre 2019.

info+ Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire
02 40 15 60 43

UN PLU MIEUX AJUSTÉ POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS

Par délibération du 25 mars 2019, le conseil municipal a lancé une modification du Plan Local d'Urbanisme approuvé fin 2017. Après un an et demi de mise en œuvre, il est possible de faire un premier bilan du fonctionnement du document et plusieurs ajustements réglementaires sont envisagés. Il s'agit notamment de préciser certaines définitions, comme celle des annexes ou des voies, en lien avec un nouveau document : le lexique national de l'urbanisme. L'objectif est ensuite de garantir autant que possible pour les habitations existantes un potentiel d'extension ou de création d'annexe (un des principes forts du PLU), ce qui conduit à ajuster le règlement de plusieurs zones, comme par exemple le secteur UBa.

Par ailleurs, la modification vise à mieux accompagner les projets de densification sur la commune, en particulier au niveau du boulevard du Général de Gaulle où plusieurs opérations ont été réalisées ces dernières années. L'objectif est de maîtriser les gabarits et l'implantation des activités, en particulier des commerces. Enfin, plusieurs projets en cours sur la commune, comme celui du Petit Séminaire, nécessitent des adaptations du règlement et du zonage, qui devront s'intégrer

dans l'esprit de ce qui avait été établi dans le PLU de 2017. Une information plus détaillée est disponible sur le site Internet de la Ville et à l'accueil de la Direction de l'Urbanisme, où un cahier d'observations est également mis à disposition du public pour formuler des propositions. Par ailleurs, une réunion publique s'est tenue le 12 juin à 19h à l'hôtel de ville.

Le dossier sera présenté en conseil municipal le 1^{er} juillet et une enquête publique aura lieu courant octobre 2019.



Tribunes de la Minorité

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Les résultats du scrutin européen ou la victoire de l'abstention

Les journalistes et commentateurs ont unanimement glosé sur les résultats des élections européennes au lendemain du scrutin, ressassant les mêmes éléments de langage, tardant tous à voir les évidences : effondrement des partis traditionnels, la droite en chute libre rejoignant la gauche dans ce qui sera, au mieux une lente traversée du désert, stagnation des Verts qui font d'ailleurs moins bien qu'en 2009 où ils avaient raflé 16.28% des suffrages, et maintien du RN, loin du raz de marée annoncé. Cependant, on le qualifie ce parti de premier parti de France.

C'est faux. Le premier parti de France c'est l'abstention.

Comment sortir de l'impasse ?

Encore une fois, à Guérande comme sur tout le territoire national, plus de la moitié de nos Concitoyens a boudé les urnes. Et cela mérite que l'on s'y arrête, assurément. Alors pourquoi ? Ignorance, incompréhension, rejet, révolte, sentiment d'impuissance ?

A Guérande, comme ailleurs, vous vous êtes massivement abstenus. Le divorce entre le peuple et les Politiques est tangible. Parce qu'il est à la fois national et local, on peut proposer des pistes de solutions similaires, ici et ailleurs : sobriété des collectivités, durabilité des décisions et des impacts liés à ces décisions, respect des libertés et de la sécurité de chacun, recherche de la prospérité et surtout, connaissance du terrain et maîtrise des dossiers et des sujets de plus en plus globaux et complexes. Quel élu connaît par exemple le circuit mondial emprunté par nos déchets ? Hors des limites de l'intercommunalité, ils ont disparu, on ne les voit plus et l'on construit nos politiques, on investit dans des actions et de la communication, on fait la leçon à nos Concitoyens en pure perte. Car si on ne maîtrise pas la globalité de la chaîne, on agit en pure perte. Tout simplement.

A Guérande

A Guérande les enjeux sont la maîtrise des dépenses, par des projets audacieux et maîtrisés, par l'efficacité de l'action publique. Aujourd'hui qu'en est-il ?

La majorité en place depuis un peu plus de 5 ans, avec ses deux Maires successifs, a dépensé plus de 2 Millions d'euros en frais d'études cumulés (NB : nous tenons le détail du calcul année par année à votre disposition). La plupart n'ont pas reçu de suite et auraient pu être effectuées en régie, à Guérande ou à Cap Atlantique. Ces études ainsi que les projets dispendieux comme l'école de Maisonneuve organisent notre impuissance financière future pour de longues années. On vend à l'encan le Carré Saint-Jean sans aucun projet ni commercial, ni culturel après avoir cédé la totalité du Petit Séminaire aux appétits de la défiscalisation.

L'action publique dans notre commune est coûteuse et peu efficace, à l'image de nos chaussées chaotiques, de nos plans vélo qui n'en sont pas, de nos investissements sportifs iniques et de nos haies dégradées.

Si nous voulons faire changer les choses, il va nous falloir changer toutes nos pratiques, celles des élus comme celles des citoyens qui sont et qui font les élus. Et cela passe par les urnes. Il faut cesser de croire que refuser le vote c'est d'une certaine manière s'exprimer. Refuser le vote c'est renoncer à agir et à s'exprimer et accorder la part belle à tout ce qui nous dessert et nous révolte.



Pour Guérande Alternance

Hélène Challier, Dominique Migault,
Hervé Naël, Emmanuelle Soalhat
guerande.alternance@gmail.com
Permanences le samedi sur rendez-vous
au 0650 144 244.

Droit(e) dans le mur

Lors des conseils municipaux et dans les commissions qui les précèdent, nous, élu-e-s de VGES, déplorons vivement l'esprit de clocher qui prévaut pour bon nombre de réponses et décisions de la majorité, une vue étriquée et figée de Guérande protégée derrière ses murs, faisant fi des grands enjeux qui traversent notre société.

Nous nous heurtons à un mur lorsque nous proposons des actions concrètes pour lutter contre les inégalités, pour soutenir la solidarité entre les peuples, pour amorcer la transition écologique, pour privilégier des engagements éthiques et environnementaux... Car pour les représentant-e-s de la majorité, ce sont des sujets globaux qui dépassent les questions locales pour lesquelles les guérandais-e-s les ont élus !

Cette mécompréhension des défis d'aujourd'hui, cette attitude conservatrice, cet attentisme irresponsable envers tou-te-s les citoyen-ne-s et générations futures amènent le maire et son équipe à refuser de signer la pétition « Stop paradis fiscaux », à continuer à emprunter auprès de banques qui usent et abusent de l'évasion fiscale, à tenir un discours populiste anti-impôts tout en dénonçant la baisse des dotations de l'Etat et en cherchant à capter le maximum de subventions publiques, à faire peu pour l'accueil de migrants, à exclure de signer un pacte d'amitié départemental avec la Palestine pour le respect de

la charte des Nations Unies et du droit international... Triste constat d'une politique communale repliée sur elle-même qui se satisfait d'un dispendieux plan lumière de 7 M€ via un PPP dénoncé par la Chambre Régionale des Comptes, s'enorgueillit d'un écoquartier où, à l'exception de quelques projets écolo-compatibles, le béton est roi, qui hésite davantage à accorder 100 € à l'association LPO que 600 k€ pour couvrir des courts de tennis, qui se gargarise de quelques boîtes à livres sponsorisées par le Lions Club. Quel sens des réalités et des priorités ?

Quid du pouvoir vivre de tout un chacun ? Qu'en est-il des mesures courageuses nécessaires pour atténuer le changement climatique (qui s'arrêtera sans doute aux portes des remparts !) ? Que dire à nos enfants au pied du mur ?

Il est urgent de tourner la page de cette politique égoïste et passiste. Pour nous, l'action locale fruit d'une réflexion collective et mue par l'intérêt général s'inscrit dans une vision cohérente et globale, ici et ailleurs, hors les murs.



Vivons Guérande Ecologique et Solidaire

Frédéric Miché,
Anne-Gaëlle Révaut,
François Pageau.
vges2020@laposte.net

Le monde politique est en pleine mutation, les résultats des élections européennes ont été clairs. Nous devons aujourd'hui co-construire et ne pas être dans une opposition systématique, sur le plan national comme sur le plan local. La réussite de projets se fait dans le dialogue et l'écoute et c'est pour cela que nous allons vous proposer dès la rentrée de vous exprimer sur les sujets locaux. Imaginer Guérande demain : réfléchir, proposer, échanger, s'engager.

Développer encore plus une écologie, et un sens des responsabilités, accroître notre attractivité économique, chacun doit pouvoir faire sa part.

C'est ainsi que nous ferons de notre commune un acteur majeur de notre territoire !



Valérie Sauviat
Conseillère municipale LaREM.
LaRem.Guerande@gmail.com
RDV au 0682754147

Chers Guérandaises, chers Guérandais,

Les élections européennes du 26 mai ont démontré à l'échelle nationale un gros changement dans la donne politique avec la victoire d'un parti populiste, résolument non-européen. Le bipartisme qui existait en France et opposait la droite à la gauche semble prendre désormais la forme d'un duel entre la République en Marche et Le Rassemblement National.

A Guérande, nous avons constaté un niveau de participation des Guérandaises et Guérandais supérieur à celui de 2014 : 51.06% en 2019 soit +8.45 points par rapport à 2014 démontrant tout l'intérêt porté à l'Europe. Cependant, nous constatons et regrettons la faible mobilisation des plus jeunes car ils sont les premiers concernés par ces choix d'avenir et de société et ils sont capables de se mobiliser lorsqu'il s'agit de sujets qui leur tiennent à cœur comme la Marche pour le Climat. Nous devons les convaincre de l'importance de la citoyenneté, nous devons leur donner confiance en la politique à nouveau.

Nous constatons cependant avec soulagement que notre commune reste résolument européenne et modérée avec le succès de listes pro européennes (dont LREM avec 28.82% des voix, fort d'un élan national).

Les partis écologistes ont fait un bond, confirmant que les enjeux environnementaux sont d'une urgence absolue et au cœur des préoccupations des Français. Cependant, elle doit être intégrée à toutes les politiques. Pour citer Cyrille Lebon du Parti Vert Réunionnais en 2009, « l'écologie n'appartient à aucun parti politique, elle est une manière de vivre et de penser, elle appartient à tout le monde ». Et Guérande, de par son cadre de vie et son environnement, nous appelle à une grande vigilance à laquelle les membres de notre équipe sont très sensibilisés et attachés.

Conscients de la désaffection des gens pour le fait politique et en tant qu'élus locaux en prise directe avec les réalités, nous sommes persuadés qu'il faut maintenir, développer la proximité entre les citoyens et les élus pour une meilleure compréhension des besoins, pour assurer l'intérêt général, pour être pédagogues afin d'accompagner les changements et aussi relever les défis qui sont face à nous. A Guérande, depuis un an, nous avons multiplié les instances où les échanges sont possibles en associant les citoyens à notre politique avec pas moins de 13 réunions publiques, 5 ateliers de concertation, 5 ateliers citoyens (composé de 50 Guérandais représentatifs de la population) « Se déplacer à Guérande demain », 2 ateliers sur les Jardins partagés. En tout donc 25 temps forts qui nous ont permis d'être plus à l'écoute, de développer le fonctionnement démocratique auquel nous sommes attachés, d'être en prise directe avec nos concitoyens afin de prendre en note leurs remarques et leurs propositions, et finalement construire ensemble ce que Guérande sera demain. Aucun projet important et structurel n'est lancé sans concertation avec les Guérandais puis en commissions avec les différents acteurs dont les minorités.

Notre équipe était notamment présente et attentive aux aspirations et aux remontées faites par nos concitoyens lors du Grand Débat organisé à Guérande. Nous avons particulièrement été sensibles à la demande d'explications sur le budget. Certains parleraient de transparence, ce qui pourrait laisser penser qu'un budget puisse être opaque, mais vous verrez dans cet exemplaire du Guérande Magazine la façon prudente dont l'argent public est géré à Guérande, dans un souci de vision globale et surtout prévoyante et loin des allégations alarmistes de certains.

Nous sommes profondément attachés à ce que nous jugeons essentiel pour notre communauté : des écoles aptes à recevoir nos jeunes dans des conditions optimales, des activités culturelles pour tous et accessibles à tous financièrement, des offres sportives diverses, des situations sociales parfois fort délicates gérées rapidement, un soin tout particulier pour nos aînés visités à domicile, l'entretien de notre vaste réseau de voirie, l'amélioration de la sécurité en ville et dans nos villages, etc...

Tout cela constitue notre quotidien. C'est notre mission et celle des agents. Dans tous les services (finances, nettoyage, voirie, espaces verts, affaires scolaires, état civil, culture et patrimoine, action sociale, petite enfance, sports, administration générale, etc.) il y a des personnes dont le cœur de métier est d'être "au service". Comptez sur nous pour défendre la qualité de ce service.

Chaque poste fait l'objet d'une discussion budgétaire raisonnée entre les élus et les agents, afin de pouvoir avoir des résultats équilibrés et finalement, réduire l'endettement, comme nous l'avons fait depuis 2014.

Pour finir, vous êtes désormais tous au courant que les Halles sont désormais ouvertes 4 matinées par semaine. Cette amplitude d'ouverture répond à un besoin exprimé par les Guérandais. Elle est possible grâce à la collaboration des commerçants des halles mais aussi de ceux qui, comme nous, sont attachés à faire vivre leur cœur de ville, et s'attellent allégrement à la tâche. Nous tenons à leur exprimer notre fierté de pouvoir travailler avec eux, et à tous nous renouvelons notre engagement d'être à vos côtés afin de garantir la qualité de vie de tous.

Les projets se poursuivent, se bâtissent, et nous serons heureux de vous accueillir avec vos idées, vos divergences d'opinions, vos expériences, conscients que leur réalisation ne se fait pas dans la critique systématique, mais dans un échange riche et constructif pour, une fois encore, faire prévaloir l'intérêt général et commun des Guérandais.



Pour Guérande avec Vous

Les élus du Groupe
de la Majorité Municipale

www.ville-guerande.fr fait peau neuve !



Après 7 ans de bons et loyaux services, l'ancien site Internet, qui devenait obsolète, laisse place à une nouvelle version plus moderne. L'opportunité d'un projet de refonte mutualisée avec Cap-Atlantique et la Ville de La Baule a permis de sortir un site Internet plus qualitatif, tourné vers l'utilisate

et porté sur des usages pratiques. De nombreuses démarches administratives sont désormais réalisables en ligne.

Adapté à tous les supports (ordinateur, tablette ou smartphone) et doté d'un moteur de recherche puissant, le site se veut plus ergonomique avec une arborescence répartie dans quatre grandes rubriques : Vie pratique, Vie municipale, Actualités et Démarches.

Venez le tester !

À noter : Des permanences liées à l'accompagnement numérique du public seront mises en place au Centre Communal d'Action Sociale d'ici la fin de l'année. L'objectif sera de favoriser l'accès aux droits et l'autonomie des publics face aux démarches dématérialisées.

info+ Centre Communal d'Action Sociale
02 40 24 55 97

Le réseau Greeters de la Destination La Baule - Presqu'île de Guérande se développe



Les « greeters » sont des habitants d'une région qui souhaitent mettre à profit leur connaissance de celle-ci pour la faire découvrir à des visiteurs. Car oui, quelle meilleure façon de découvrir une destination qu'en rencontrant ses habitants ? Une dizaine de personnes forme aujourd'hui le réseau de la destination La Baule - Presqu'île de Guérande. Cette démarche est coordonnée par l'Office de Tourisme Intercommunal qui est toujours à

la recherche de volontaires pour compléter cette équipe. Pas besoin de parler 4 langues, ni d'être photographe professionnel, navigateur ou guide conférencier expérimenté pour embarquer dans l'aventure. La rencontre humaine est accessible à tout le monde.

Alors que vous soyez un habitant de naissance ou de cœur, que vous soyez plutôt terre ou plutôt mer, citadin ou rural, que vous ayez une pépite ou une simple recette à partager, un secret ou un bon plan à révéler, rejoignez la belle équipe des Greeters de La Baule - Presqu'île de Guérande !

info+ Office de Tourisme La Baule - Presqu'île de Guérande
greeters@labaule-guerande.com - 02 40 24 76 01



Comment gérer mes déchets ménagers ?

Cartons, emballages légers, papiers, ordures ménagères ou encore le verre... Tous ces « détritrus » sont à trier et à jeter régulièrement. Mais savez-vous qu'il existe une carte interactive disponible sur le site Internet de Cap Atlantique permettant d'identifier les lieux du territoire où il est possible de le faire ? Grâce à un code couleurs et une localisation précise des différents points d'apport volontaire, c'est très simple d'utilisation. Vous y retrouverez aussi les emplacements des déchetteries.

info+ www.cap-atlantique.fr/node/407

Bien sûr, le service de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes (emballages légers) et bleus (papiers) existe également. À Guérande, cette collecte se divise en 6 secteurs distincts sur le territoire, avec des jours différents pour les ramassages. À noter : les sacs bleus sont collectés toutes les 2 semaines et les sacs jaunes le sont de manière hebdomadaire.

info+ www.cap-atlantique.fr/dossiers/collecte-en-porte-porte

Conseils municipaux

Lundi 1^{er} juillet ■ 18h30

Lundi 23 septembre ■ 18h30

Hôtel de Ville (salle Jean IV)

Hôtel de ville

Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h
(formalités administratives, état civil et urbanisme)

- **Standard** : 02 40 15 60 40
- **Fax** : 02 40 15 60 44
- **État civil** : 02 40 15 38 87
- **Urbanisme** : 02 40 15 60 43
- **Techniques** : 02 40 15 60 41
- **Fax Techniques / Urbanisme** : 02 40 15 68 52
- **Secrétariat du Maire et des Elus** :
02 40 15 60 47 - Fax. 02 40 15 67 66

www.ville-guerande.fr

Coordonnées postales : Toute correspondance est à adresser impersonnellement : Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - 7, place du Marché au Bois
CS 85139 - 44351 Guérande Cedex

Office de tourisme

02 40 24 96 71
guerande@labaule-guerande.com
www.labaule-guerande.com

Périodes	Du lundi au samedi	Dimanche et jours fériés*
Jusqu'au 5 juillet	10h - 12h30	10h - 13h
1 ^{er} - 22 septembre :	14h - 18h	15h - 17h
6 juillet - 31 août :	9h30 - 19h	9h30 - 19h
23 septembre - 31 décembre :	10h - 12h30 14h - 18h	Fermé

*Fermeture le 1^{er} mai

Maison de la famille

02 40 15 10 50
Lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

02 40 24 99 57
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Point Santé Jeunes

02 40 15 10 50 (Maison de la Famille)
pointsantejeunes@ville-guerande.fr
Permanences :

- **Association Oppélia La Rose des Vents** :
lundi de 16h30 à 19h30 1 fois / 15 jours
- **Psychologue** : mardi de 16h30 à 18h30
et samedi les semaines paires de 11h à 13h.

Centre culturel Athanor

athanor@ville-guerande.fr - www.ville-guerande.fr

- **Accueil et billetterie** : 02 40 24 73 30
Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 19h
Mercredi, jeudi et vendredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Samedi : 10h - 12h30
Les soirs de spectacle : 1h avant l'heure de la représentation
- **Administration** : 02 40 24 73 73
- **Médiathèque Samuel Beckett** : 02 40 24 75 91
Mardi - 15h - 19h, Mercredi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
Jeudi et vendredi - 15h / 18h
(fermée le jeudi en juillet et août)
Samedi - 10h - 12h30 / 13h30 - 18h
mediatheque@ville-guerande.fr
www.mediatheque.ville-guerande.fr
- **Cybercentre** : 02 40 15 64 16
Mardi : 10h - 12h30 / 16h-18h
Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi : 16h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h
Samedi : 13h30 - 17h
cybercentre@ville-guerande.fr

Espace de coworking :

Mardi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Samedi : 10h - 17h

Conservatoire intercommunal de musique - 02 40 24 72 55

École des Arts et du Patrimoine 02 40 15 10 01

Du lundi au vendredi 9h - 12h / 14h - 17h
(fermé le vendredi après-midi)
ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr

Police municipale 02 40 42 99 04

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
police.municipale@ville-guerande.fr

Gendarmerie 17 ou 02 40 24 90 42

Centre d'incendie et de secours de La Baule - Guérande 18 ou 02 51 75 11 40

Trésor public de Guérande 02 40 24 90 90

Lundi au vendredi 8h30 - 12h
Lundi, mardi et jeudi 13h30 - 16h.

Déchetterie de Guérande

Lundi au samedi 9h - 12h / 14h30 - 18h.
Fermée en cas de fortes intempéries.

Lila Presqu'île 02 40 620 620

lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr - lila.loire-atlantique.fr

Hôpital intercommunal de la presqu'île Guérandaise Le Croisic (HIPI)

- **Standard** : 02 40 62 65 40
- **Service de médecine** : 02 40 62 65 23
- **Service de soins de suite et de réadaptation** : 02 40 62 65 13
- **Service d'addictologie "La Saline"/HIPI** : 02 40 62 64 71
- **Service d'Hospitalisation à domicile / Antenne du Centre Hospitalier de St Nazaire** : 02 40 62 65 46
- **Résidence "Fleur de Sel"** : 02 40 62 64 16
- **Le CAPS** (Pour toute demande de consultation urgente (soirs de semaine, week-ends et jours fériés)) : 15

Centre Médico-Social (CMS) 02 40 24 92 35

Conciliateur de justice

Permanence en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h (sur RDV : Ville de Guérande 02 40 15 60 40).

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Informations - prestations : lundi - 14h à 16h
mardi - 9h à 12h30 / 14h à 16h (sans rdv)
jeudi - 13h30 à 16h (sur rdv - 0 810 254 410)

Autres informations sur rdv

- **Aides financières** : 02 53 55 17 02
- **Médiation familiale** : 02 51 83 45 43
- **Revenu de Solidarités Actives** : 0 800 844 044

Résidence des Jeunes Actifs 02 40 11 16 11

aphj.accueil@gmail.com

Pôle emploi 39 49

Lundi, mardi, mercredi - 8h30 - 16h30 - Jeudi - 8h30 - 12h30
Vendredi - 8h30 - 15h30

Mission locale 02 40 42 96 76

Lundi - 13h30 - 17h30
Du mardi au vendredi - 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Bureau de poste 36 31

Lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi - 9h - 12h

GRATUIT

CINÉ

EN

plein-air



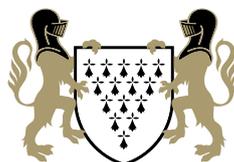
17 MERCREDI
juillet

HARRY POTTER
À L'ÉCOLE DES SORCIERS

14 MERCREDI
août

LA LA LAND

AU PIED DES REMPARTS | BOULEVARD DU NORD | À PARTIR DE 22H



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr